



Les périodes de formation en milieu professionnel

publié le 24/03/2012

Elle s'effectue au sein d'entreprise de travaux paysagers, de collectivités territoriales, d'associations... Placé en situation professionnelle, le candidat applique les connaissances et les techniques apprises dans l'établissement de formation.

Pendant cette période, le candidat constitue un dossier où il relate les principales tâches et activités réalisées et leur fréquence.

Ce dossier est évalué lors de l'épreuve professionnelle et doit être remis aux examinateurs de l'épreuve professionnelle ponctuelle terminale.

La formation en milieu professionnel doit valoriser les aptitudes gestuelles du candidat et faciliter la liaison entre la pratique et la théorie. Elle constitue une confrontation aux réalités professionnelles et sociales. Elle est aussi l'occasion d'observations et de recueil d'informations susceptibles d'être réinvesties dans la formation en centre.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.